

SERVICE FINANCES
EM/GLN

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 21 DECEMBRE 2009
DELIBERATION

OBJET : Subvention d'équilibre au centre communal d'action sociale

Rapporteur : Myriam ROBIC

Il est proposé de verser au centre communal d'action sociale en 2010 une subvention d'équilibre de 1.385.000 €.

Le conseil municipal, vu l'avis favorable de la commission « finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils de quartier », et après en avoir délibéré,

- APPROUVE cette proposition à la majorité de vingt sept voix pour et deux voix contre (quatre abstentions)

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
L'adjointe déléguée aux ressources humaines

Marie-Bernadette LE NEVE.